

UN PEU D'HISTOIRE

Lycée de Rennes Distribution solennelle des prix . Juillet 1896



Messieurs, chers élèves.

Puisque les corps les plus illustres, les Universités et l'Institut, l'Ecole polytechnique et l'Ecole normale ont mis à la mode les fêtes de centenaires, n'êtes-vous pas d'avis que nous célébrions nous aussi la fondation de notre Lycée ? Car l'année 1796 (l'an IV auraient dit nos pères) est une date importante dans l'histoire de cette maison que nous aimons tous. Elle a vu l'Ecole centrale d'Ille et Vilaine s'installer dans les vieux bâtiments du Collège de Rennes.

Sans doute les noms ont changé, en 1802, le premier consul a remis en honneur le mot de lycée plus classique et plus concis ; sans doute le régime intérieur a été modifié, mais les programmes sont restés les mêmes, et les lycées, ceux de la troisième République, surtout, sont bien les héritiers directs des établissements créés par la Convention.

Voulez-vous permettre à un de vos anciens de retracer brièvement l'histoire de l'Ecole centrale d'Ille et Vilaine ! Ce chapitre peu connu de notre passé mérite bien quelques minutes d'attention. Je suis persuadé que vous les lui donnerez de bon cœur.

I

Centre d'étude sous l'ancien régime, la ville de Rennes avait obtenu sans peine l'honneur d'abriter dans ses murs l'Ecole centrale du département. Elle en confia l'organisation à un jury d'instruction publique composé de trois hommes dévoués aux institutions républicaines : un écrivain Robinet-Gaillardère et deux avocats anciens administrateurs du département, Bertin et Malherbe...

Leur premier soin fut d'aménager des locaux convenables. Le représentant Bailleul avait bien mis à leur disposition les bâtiments du Collège, mais, depuis deux ans, une population bigarrée s'y était implantée et traitait l'édifice en pays conquis. Deux demi-brigades, la 28ème et la 142ème campaient un peu partout; l'ancien principal du Collège, jugeant sans doute inutile de disparaître avec l'institution qu'il dirigeait, s'était approprié un nombre respectable de pièces; le professeur de dessin avait suivi son exemple; un casernier enfin, avait poussé le sans-gêne jusqu'à louer à un maître d'escrime un bâtiment isolé au milieu des jardins qui s'étendaient alors jusqu'à la Vilaine et que nos constructions modernes ont fait disparaître. Seuls, quelques livres relégués dans les greniers et l'Ecole de chirurgie installée dans les anciens locaux du Droit rappelaient encore la destination première de la maison.

La colonie vivait donc là bien tranquillement lorsqu'elle se vit menacée d'un arrêté d'expulsion. Vous vous figurez aisément les cris poussés par ces locataires de contrebande. Les protestations les plus indignées vinrent naturellement de ceux dont rien n'expliquait la présence au Collège. L'administration militaire fut en effet assez docile, le professeur de dessin, qui aspirait à une des chaires de l'Ecole centrale déménagea sans bruit, mais le casernier, soutenu par son maître d'escrime, mit le jury à la porte, tandis que l'ancien principal posait ses conditions. Pour éviter des scènes regrettables, le jury eut la bonté de procurer à ce dernier un appartement en ville et l'autorisa même à récolter dans le jardin ce qu'il appelait fièrement " les fruits de ses travaux".

La maison était vide, mais combien délabrée ! Tous s'accordent pour reconnaître que l'édifice était dans un état déplorable et les procès-verbaux deviennent vraiment éloquentes lorsqu'ils énumèrent les dégâts commis dans les appartements et dans les jardins. Il eût fallu dépenser des sommes considérables pour restaurer le collège mais le Directoire n'était pas riche et le temps pressait. Les architectes se contentèrent donc de rétablir les serrures, de blanchir quelques murailles et de remplacer les vitres brisées.

Au milieu de ces préoccupations multiples, le jury n'avait pas perdu de vue le recrutement du personnel de l'Ecole. Je crois pouvoir vous dire que ses choix furent excellents. A côté de professeurs établis à Rennes depuis de longues années le jury s'assura le concours d'un des personnages les plus illustres de la Révolution.

